

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 6 JUIN 2023

Date de Convocation : 13 Mai 2023

Date d'affichage : 8 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois le Mardi 6 juin à 20h00, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence du Maire Moïse ANDRIEU.

Etaient présents : ANDRIEU Moïse, LEVEAU Didier, BOSSIÈRE Patrice, CANU Marie-Pierre, GIMER Antoine, JEAN Catherine, LAMORINIÈRE Chrystelle, LECLERC Tony, LEGRIX Marie-Claire, CANUEL Peggy, VIENET Claire, VILLEY François

Etaient absents :

- Maurice LECONTE excusé ayant donné pouvoir à ANDRIEU Moïse
- FAMETTE Olivier

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

Secrétaire de séance : Marie-Pierre CANU

Le Procès-verbal de la précédente séance est adopté. Avant de passer à l'ordre du jour, le Maire signale l'état déplorable de la salle des fêtes. Il demande plus de vigilance aux utilisateurs et associations utilisatrices. (Propreté des sanitaires et lumière allumée ...)

Acquisition Tracteur

Le Maire soumet au Conseil municipal 4 propositions de devis pour le remplacement du tracteur communal. (Suivant tableau ci-dessous)

Prestataires	Proposition	Cout HT	Reprise ancien matériel	Cout Total HT	Cout TTC
AMS Equipements	Tracteur KUBOTA - 73ch	65 000,00 €	4 500,00 €	60 500,00 €	72 600,00 €
BLANCHARD Agriculture	Tracteur NEW HOLLAND 68 ch	55 000,00 €	10 000,00 €	45 000,00 €	54 000,00 €
EURL PAISANT François	Tracteur CLAAS 70ch	65 000,00 €	10 000,00 €	55 000,00 €	66 000,00 €
RUAUX	Tracteur John Deere 58ch	60 000,00 €	7 000,00 €	53 000,00 €	63 600,00 €

Après avoir pris en considération les conditions financières de reprise de l'ancien matériel, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **ACCEPTE** le devis de la société Blanchard Agriculture pour un montant de 66 000 € TTC et d'une reprise du matériel de 12 000 € TTC
- **CHARGE** le Maire de passer la Commande du matériel

Rénovation des portes de l'Eglise

Le Maire rappelle les travaux de rénovation déjà en cours inscrits en fonctionnement.

Remise de la croix sur clocher de l'Eglise

Le Maire rappelle qu'un premier devis des Ets RUFFIN couverture avait été réalisé. Après étude du devis Maurice LECONTE en charge du dossier avait fait remarquer que le cout excessif était dû à l'installation de l'échafaudage sur 1 mois.

Après avoir contacté, deux entreprises d'échafaudage pour devis complémentaires, le Maire propose de retenir le devis des Ets RUFFIN Couverture pour un montant de 22 405,00 HT soit 24 645.50 € TTC
Le Conseil municipal, à l'unanimité **ACCEPTE**.

Le Maire se charge de contacter des entreprises de charpente pour la réparation de la croix et du coq.

Travaux d'assainissement des eaux pluviales et de voirie Route du Lavoir

Didier LEVEAU informe le Conseil municipal que le dossier de consultation aux entreprises est prêt suite à plusieurs rectifications demandées par le Maire et les adjoints comme le modicatif dû à l'acquisition du terrain Sénécal. Il a demandé le retrait des bordures de trottoirs qui pourront être réalisées après l'enrobés et s'inscrire sur la deuxième tranche.

La durée des travaux est estimée à 9 mois

L'estimation financière proposée par le maître d'œuvre SA2E est de 176 103.50 € HT soit 211 324.20€ TTC

Après avoir pris connaissance du nouveau plan d'aménagement

Le Conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE le Maire à lancer le dossier de consultation aux entreprises.

Point sur les travaux du Clos de Manneville

- **Information urbanisme**

- Le Maire fait part au CM du non-respect du pourcentage obligatoire de logements sociaux. La conformité du lotissement est irrecevable à ce jour et ceci même si les permis de construire déposées obtiennent leur conformité. Une réunion programmée avec le service Urbanisme (Céline SURIRAY) aura lieu prochainement.
- Didier LEVEAU fait un point sur l'avancement du lotissement. La première tranche est aujourd'hui terminée. La deuxième tranche sera réalisée après les constructions.

Rallye de BEUZEVILLE

- Le Maire informe le Conseil municipal que le RALLYE de Beuzeville passera sur GENNEVILLE le 5 Novembre 2023. Deux passages sont programmés. Un arrêté de voirie du Maire sera mis en place à l'occasion de cette manifestation.

Mobilier urbain et panneaux

- Tony LECLERC fait le compte rendu du travail de la Commission. Après avoir pris connaissance des différents besoins : Miroirs, poubelles, bancs, panneau affichage mairie... Le Maire propose d'autoriser une somme globale de 5 000 € HT pour cet investissement.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité ACCEPTE.

Affaires diverses

- **Préparation rentrée scolaire 2023-2024** : Conseil d'Ecole prévu le 20 juin à Ablon. – Cantine scolaire : Règlement 2023-2024 signé du Maire mis en ligne sur le site - 7 juillet date butoir pour les inscriptions à la cantine
Le 9 juin pré rentrée pour les futurs élèves maternels
- **Courrier Claire VIENET** – Le Maire donne lecture d'une demande d'autorisation d'utilisation de la salle des fêtes pour section yoga
Le Maire demande d'attendre le retour des inscriptions cantine pour la rentrée prochaine. La cantine pourrait être transférée à la salle des fêtes pour des raisons de sécurité (effectif).
- **Catherine JEAN :**
 - demande le remplacement du drapeau européen à l'école maternelle. Le Maire précise qu'il convient de le déplacer pour éviter qu'il ne s'abîme.
- La Commission en charge des fêtes se réunira prochainement pour décider du renouvellement des décorations de noël
- Le Maire informe le Conseil municipal :
 - qu'il a procédé à la location d'une mini pelle pour divers travaux de talus et travaux de fondation.
 - qu'il travaille actuellement à la salle des fêtes et sur l'inventaire vaisselle et les conditions de stockage
- **SAINT OUEN et Comité des Fêtes** : Marie-Pierre CANU rappelle au Conseil municipal que le Comité des Fêtes recherche des bras pour les préparations de la Saint Ouen et plus particulièrement pour « Le Moule – frites »
Une réunion est prévue prochainement.
Le feu d'artifice a été commandé

Le Maire -Moïse ANDRIEU

